

CONSEIL DE QUARTIER CHANTIERS

Séance du 18 mars 2009 – Maison de Quartier des Chantiers – 20h30

Présents :

Président : Michel BANCAL ;
Vice-président : François-Gilles CHATELUS ;
Secrétaire : Philippe LEMANT

Mmes Isabelle BACQUEYRISSES, Anne-Marie BOUCHE-FLORIN, Fabienne DAUCHY, Béatrice DUFLOCCQ, Blandine FALLET, Cécile HADINGER, Marina LYRE et Elisabeth PUKAN.

MM. Yves ALBRIEUX, François BARRIÈRE, Frédéric BEUTTER, Yves COUSSIEU, Antoine DARBOIS, Geoffroy d'AUBERT, Pierre-Alexandre du CHAZAUD, Pierre-Henri DURAND-DELACRE, Wenceslas FERENGE , Adan GHALEB, Jean-Pierre GOBERT, Jacques MERLE, Emmanuel MOREUX, Yvon PERESSE, Jean-Pierre PHILIPPE, Jean-François QUINIO et François SORRIAUX

Excusés :

Mme Anne-Marie BOUCHE-FLORIN et MM. Jean-Noël AUDIBERT, Olivier BLANDIN, Gérard MEZZADRI, Pierre ROUDAUT, Claude SENTILHES et Pascal THIOUT

Compte-rendu de la séance du 10 février 2009

Du fait qu'il s'agissait essentiellement de questions-réponses avec Monsieur le Maire qui est, actuellement, en négociation avec les entreprises concernées par plusieurs chantiers situés sur notre quartier, le compte-rendu, en cours de relecture, a pris du retard ;

Charte des conseils de quartier

La charte des conseils de quartiers est distribuée en séance. Elle ne donne lieu à aucune question ou remarques particulières.

Elle sera annexée au prochain compte-rendu.

Permanence

Dans la mesure où il y a possibilité de faire remonter informations et doléances par la boîte à lettre de la maison de quartier (rue Edme Frémy), par un lien internet (via le site de la mairie), ou par l'intermédiaire des commerçants membres du conseil de quartiers - Mmes Lyre et Fallet (Pharmacien) et M. Moreux (Fleuriste)- , par les associations de parents d'élèves et les diverses associations participantes au conseil

de quartier, les participants conviennent qu'il n'y a pas lieu de créer de permanence spécifique.

Par contre il est rappelé qu'il convient de répondre rapidement à ces remarques même s'il ne s'agit dans certains cas que de faire remonter en mairie l'information ou la doléance, avec un certain filtre. Ces remarques sont à remonter par mail au président et vice-président, pour être traitées.

Budget

Il ne semble, dans les conditions actuelles, ni souhaitable ni possible d'avoir un budget spécifique. Un financement ponctuel sera demandé au cas par cas.

Actions

Les actions, telles que prévues dans le compte-rendu, sont les actions décidées en interne telles qu'une remontée d'information ou de décision formulée dans un compte-rendu. Le conseil n'a pas la possibilité de décider d'actions à entreprendre par la mairie

Les remarques et remontées d'informations peuvent être transmises directement à l'adjoint responsable, tel M. Voitellier pour la voirie, le déneigement et salage (en rappelant que le nettoyage et le déneigement des trottoirs sont à la charge des riverains), les tags, la sécurité, en mettant si possible en copie MM. Bancal et Chatelus.

Il existe aussi des fiches d'incidents que l'on peut prendre à la mairie et remettre dans la boîte à lettre de la maison de quartier.

Commissions

Observation	Date	Action entreprise	Date de l'action	Décision	Date de la décision
Commission Circulation et Stationnement	18/03/09	Mise en place par M. Moreux avec l'aide de Mme Dauchy et MM. Albrieux, Philippe, Barrière et Beutter			

D'autres commissions sont envisagées mais leur mise en place et reportées à plus tard : ZAC des Chantiers, cadre de vie (il est demandé, pour le prochain conseil, de venir avec des idées telles que le fleurissement, rue des Chantiers...).

Thèmes

Des problèmes plus ponctuels seront étudiés avec des experts ; comme par exemple les problèmes de sécurité à aborder avec le commissaire de police. (prévoir à 2 ou 3 les questions à poser)

Une visite des étangs Gobert est prévue un samedi matin du mois de juin, avec un responsable. Il est signalé que la ville a procédé au débroussaillage du site. La réflexion sur le projet d'insonorisation des ponts des Chantiers. Une étude concernant le pont de Versailles a été relancée et financée par Versailles Grand-Parc. Une première étude a été réalisée concernant un pont similaire, à Enghien, mais ce site ne contient qu'il seul pont contrairement à celui des Chantiers.

La Poste désire s'implanter dans le quartier mais le recours contre le projet prévu à l'angle des rues Benjamin Franklin – États-Généraux l'oblige à chercher un autre local, avec une surface suffisante (240 m²) ce qui complique le problème.

J. Merle, souhaiterait savoir si des manifestations du Mois Molière auront lieu dans le quartier : M. Bancal fera suivre les informations concernant le mois Molière à l'ensemble des membres du Conseil dès qu'elles seront arrêtées

Des problèmes de remontés d'eau dans les immeubles de la rue Benjamin Franklin après la construction d'un immeuble dans cette rue. LA SEVESC avait effectué une étude sur le problème. J. Merle se charge de suivre ce dossier.

Sécurité : dégradation, dégâts sur rétroviseurs...arrachage et vols de plantes, utilisation comme toilettes de l'intérieur de l'Eglise Ste Elisabeth (il est rappelé qu'il y avait autrefois des vespasiennes à Versailles. Les toilettes Decaux actuelles, peu nombreuses et payantes ne sont pas une solution pour les sans-papiers...). LE sujet est à revoir, mais dépasse le quartier.

Pistes cyclables sur les trottoirs avenue de Paris : Le sujet sera revu lors d'un prochain conseil ; M. Bancal rapporte que les services lui ont confirmé qu'il n'été pas prévu de suppression de places de stationnement dans l'état actuel du projet.

Engazonnement : la nature, d'après Magali Ordas, fait bien les choses...il semble néanmoins qu'il faille améliorer la terre auparavant

Et la ZAC, bien sur !!!

Convivialité

Un moment de convivialité nous réunit pour mieux nous connaître et arriver à des échanges fructueux sur ces problèmes.

Calendrier

Le prochain conseil aura lieu le :

Jeudi 28 Mai 2009 à 20h30

A la maison de quartier, rue Edme Frémy.

Fin de la réunion à 22h30.